

## Rapport moral 2024

### AG du 22 juin 2024 à Saint-Gence

#### Philippe Sauvage, président du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour la cinquième assemblée générale de notre association. Une assemblée générale c'est toujours le moment pour échanger sur notre association, sur le travail qui a été réalisé par nos équipes, sur les réflexions du Conseil d'administration et de son Bureau et pour vous présenter les projets à venir.

#### Remerciements

Les conservatoires sont des structures basées en tout premier lieu sur le partenariat et je dois donc remercier un grand nombre d'acteurs sans qui notre association ne pourrait tout simplement pas fonctionner.

D'abord nous les adhérents, nous sommes 657 en légère progression, sans vous, sans nous, l'association n'aurait pas d'existence.

Je n'oublie pas les conservateurs bénévoles au nombre de 14, ces bénévoles qui veillent sur les espaces que nous avons pris sous notre responsabilité.

Les membres du Conseil scientifique qui, sans faire de bruit, poursuit son travail et nous confirme que nous ne faisons pas d'erreurs dans les actions menées. Pour votre information, ils sont au nombre de 60, 60 personnes compétentes en matière de biodiversité et de gestion des milieux.

Les 127 salariés du Cen qui, eux, travaillent au quotidien sur les 22 000 hectares d'espaces naturels sur lesquels nous optimisons la biodiversité. Là encore, je ne peux les citer tous, je salue cependant le directeur Pierre Séliquer et souhaite la bienvenue à Guillaume Bourgault, directeur adjoint, qui vient d'être recruté en tant que directeur adjoint. Il est basé à Poitiers mais il travaille bien sûr sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

Je n'oublie pas les services des collectivités et les services de l'état qui ouvrent avec nos salariés pour la bonne exécution des conventions qui nous lient pour chacun des projets menés.

Il me faut aussi remercier les 24 membres du Conseil d'administration répartis en trois collèges. Ce Conseil d'administration se réunit quatre fois par an et analyse les grands sujets de notre structure.

Vous le savez, nous avons trois collèges dans ce CA. Les représentants désignés par leurs collectivités, les représentants des associations et les représentants des adhérents individuels, ce dernier collège auquel j'appartiens comme d'autres intervenants qui s'exprimeront tout à l'heure.

Et enfin le bureau qui lui se réunit beaucoup plus souvent (1 fois par mois environ) et maintenant en présentiel, ce qui assure la fluidité des discussions.

Je remercie aussi les financeurs, présents à nos côtés pour œuvrer à la préservation de la biodiversité de la région Nouvelle-Aquitaine.

#### Notre action en 2023

Lors de la dernière assemblée générale à Angoulême, je vous avais annoncé notre intention de renforcer la force de travail de notre Bureau. Les statuts nous l'y autorisaient et le Conseil d'administration a donc élu aux postes de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint respectivement Maryse Lavie Cambot, qui travaille donc régulièrement avec Annie-Claude Raynaud, notre trésorière, et Jean Michel Clément qui nous fait bénéficier de son expertise juridique. Jean-Michel s'exprimera à l'issue du rapport moral.

Il est à noter que nous avons décidé, avec ce Bureau élargi, de nous voir régulièrement (entre 4 et 6 semaines entre deux réunions) et en privilégiant le présentiel (en dépit des problèmes de distance) qui est un facteur de fluidité dans les discussions et donc dans les prises de décision. Pour votre information, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Parmi les éléments remarquables pour l'année 2023, il faudra retenir l'organisation du Congrès national de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels à La Rochelle (du 29 novembre au 2 décembre).

Je dois remercier très sincèrement le président de la fédération, Christophe Lépine, qui nous a fait confiance

en dépit de notre jeune âge dans la grande famille des Conservatoires ainsi qu'à la secrétaire générale de la FCEN, Annie-Claude Raynaud ici présente et par ailleurs trésorière de notre Conservatoire.

Pendant ces trois jours de congrès, les salariés et administrateurs ont travaillé sur le thème de l'agriculture et des espaces naturels. Conférences, groupes de travail, interventions de responsables et visites de terrain ont rythmé ces trois jours.

Et puis, il faut noter qu'il s'agit d'un des premiers grands moments forts de notre structure et le travail d'équipe mené sous la houlette de Sandrine Fouettillou a contribué à resserrer encore un peu plus les liens entre les différentes antennes. Merci beaucoup à Sandrine, à Alice et au reste de l'équipe du Cen Nouvelle-Aquitaine qui s'est pleinement investie dans la préparation et la réalisation de ce congrès. Il aura réuni 800 participants selon les organisateurs. Je n'oublie pas bien évidemment les salariés de la Fédération qui par leur professionnalisme ont permis la bonne réalisation de ces journées de la Rochelle.

Enfin, je ne peux pas passer sous silence le travail que nous avons commencé en 2023 mais sur lequel nous continuerons de travailler encore en 2024 et 2025, celui que nous appelons le zoom RH.

Améliorer la qualité de vie au travail est un des objectifs que nous nous sommes fixés dès le départ de notre association. Avec l'appui d'un bureau d'études, nous travaillons sur la structuration du fonctionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Trouver le bon positionnement des salariés, des administrateurs dans les fonctions décisionnelles, stratégiques et opérationnelles. Je remercie vivement les salariés du CSE, les administrateurs qui travaillent sous l'impulsion de notre prestataire, Frédéric Bobst.

### **Nos actions futures**

#### *Poursuivre l'action en matière de zoom RH*

Mettre en œuvre les préconisations du Zoom RH après en avoir débattu en Conseil d'administration. Notamment la création de commissions, point essentiel pour l'objet même de l'association.

#### *La réforme des statuts*

Puis un travail qui sera mené sous la houlette de Jean-Michel Clément : la modification des statuts, dossier important qui vise à résoudre les imperfections des statuts actuels.

